

## Action 2.1 Optimiser les transports en commun

### Objectif 2030

*Augmenter de 10% la fréquentation du Sarlat Bus  
Maintenir les lignes de train permettant le désenclavement du territoire*

### Descriptif de l'action

Plus de 90% des trajets sur le territoire de la CCSPN se font par la route et parmi eux très peu sous forme de transport en commun. Le territoire est majoritairement rural avec une seule ville, Sarlat. Un mode de transport motorisé est parfois incontournable (distance trop longue, dénivélés trop importants, manque de sécurité) et dans le cadre de la ville de Sarlat, la pollution liée à la voiture est augmentée par la difficulté de trouver une place de stationnement l'été.

Il s'agit de proposer à tous les usagers (que ce soit des touristes, des scolaires ou des habitants) des solutions adaptées à leurs besoins pour limiter le recours à la voiture. Parmi le panel de solutions, le transport en commun peut s'avérer pertinent.

#### 1) Retravailler les horaires du Sarlat bus

Le Sarlat Bus est un service urbain en fonction 6j/7 du lundi au samedi de 8h20 à 17h50. La mise en place et le maintien de ce service est externalisé par la ville de Sarlat auprès d'une entreprise privée.

Le bus dessert 47 arrêts sur 26km de ligne entre La Canéda et Pôle Emploi aller retour.

La fréquentation est relativement stable depuis 2015, aux alentours de 21 500 passagers, avec une baisse importante en 2017 (18 600 personnes). Il ressort du rapport 2018 la nécessité de déterminer un circuit et des horaires plus pertinents.

L'objectif est de pouvoir durant l'année 2020, travailler les circuits et les horaires pour être au plus proche des besoins et notamment en cohérence avec les trains. Il s'agira ensuite de s'adapter dans la mesure du possible chaque année aux besoins évolutifs de la population en termes de déplacement.

#### 2) Aider à la mise en place de navettes et conforter les existantes

Il existe à l'heure actuelle trois navettes sur le territoire : une à destination des habitants (Domme Sarlat) et deux autres à destination des touristes (Avenir Sarlat et la navette des camping sur la commune de Sainte Nathalène).

##### - Navette Domme Sarlat

La Communauté de communes de Domme/Villefranche du Périgord a mis en place à titre d'expérimentation une navette gratuite pour les habitants du secteur. Un minibus pouvant transporter jusqu'à 8 personnes fait la navette entre Domme et Sarlat via Grolejac. Ce service a pour but de désenclaver cette zone située loin des grandes villes et de faciliter le déplacement des personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

La CCSPN communiquera sur cette action afin de la faire connaître.

##### - Bus Avenir Sarlat

Le bus mis en place par l'association des commerçants, nommée "Avenir Sarlat", permet de prendre en charge les personnes en entrée sud de la ville (parking gratuit du lycée Pré de Cordy ) vers le centre ville, au plus près des commerces et de la cité médiévale. Ce service fonctionne tous les jours

sauf le dimanche de mi juillet à fin août.

- Navette des campings de la commune de Sainte Nathalène

Une navette, propose aux usagers des campings de la commune de Sainte Nathalène de les amener au marché de Sarlat. Environ 400 personnes utilisent ce service par an.

Il s'agira de conforter les navettes existantes notamment en leur faisant bénéficier d'une bonne communication et d'étudier la possibilité d'étendre cette solution sur d'autres communes.

- Projet de navette communale à destination des habitants et touristes à l'étude

Il est étudié la possibilité pour certaines communes d'acquérir un minibus et d'organiser des navettes à destination principalement de Sarlat ou éventuellement utiliser les minibus disponibles pour organiser des déplacements sur Brive ou Périgueux pour les personnes sans moyen de locomotion qui en auraient besoin pour leurs démarches administratives ou de santé.

### **3) Optimiser les dessertes (lignes de bus estivaux supplémentaires, bus scolaires à disposition du grand public,...)**

La Communauté de communes Sarlat Périgord Noir est située entre la vallée de la Vézère et la Vallée de la Dordogne, deux destinations touristiques soumises à un afflux de touristes durant la période estivale. Le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine, conscient que le réseau de bus existant n'est pas adapté à une telle fréquentation, a validé un schéma régional des transports qui sera mis en œuvre en septembre 2020.

Sur l'intercommunalité, une ligne structurante sera mise en place entre Périgueux – Les Eyzies et Sarlat (ligne avec des services de haute qualité comme le wifi à bord, etc.). Au niveau touristique, la ligne Sarlat-Souillac sera maintenue avec la desserte de l'aéroport de Brive en période estivale. La ligne Montignac-Périgueux sera renforcée avec un prolongement vers Sarlat en période estivale. Deux lignes seront actives quotidiennement durant juillet et août au niveau de la Vallée de la Dordogne et de celle de la Vézère.

Enfin et afin de développer le covoiturage, il serait intéressant de pouvoir travailler avec les services de la Région sur les transports scolaires notamment ceux à destination du lycée afin de les rendre accessibles aux travailleurs du territoire.

Concernant le Plan de transport routier qui a été récemment proposé par les services de la Région, la CCSPN souhaite pouvoir adapter le projet aux remarques suivantes :

- La Liaison routière Sarlat – Périgueux : il serait préférable que cette dernière passe par Montignac et non par Les Eyzies afin de venir en complément de la liaison ferroviaire et donc à des horaires différents.
- Liaison Sarlat - Brive via Montignac et Terrasson effective toute l'année (avec l'appui de la création du Territoire d'Industries commun avec un terminus en gare de Brive : pôle multimodal avec bus urbain, TER, trains grandes lignes ). La CC du Terrassonnais demande un arrêt supplémentaire pour desservir la gare de Condat qui se justifie car n'entraînant qu'une perte minimale de temps tout en offrant une connexion avec les TER de la ligne Périgueux - Brive.

Ces deux liaisons permettraient d'avoir un tronçon commun entre Sarlat et Montignac qui bénéficierait ainsi d'une desserte renforcée ce qui peut être intéressant pour les touristes en toute

saison.

- Liaison Sarlat - Souillac : il est nécessaire de la mettre en correspondance avec les trains grandes lignes ( InterCités ) de l'axe Paris - Limoges - Toulouse toute l'année.

**4) Se mobiliser pour le maintien et l'amélioration des voies ferrées (ainsi que la concordance des horaires bus-train)**

Assurer le désenclavement de notre territoire rural est indispensable au développement économique et touristique. Il s'agit ici de se mobiliser pour sauvegarder les lignes de train permettant d'assurer en partie ce désenclavement, et de favoriser ce mode de transport peu polluant pouvant se substituer aux déplacements en voiture sur de moyennes à longues distances et aux camions transportant des marchandises .

La Communauté de communes participe au maintien des lignes structurantes pour son territoire de manière financière et continuera à se mobiliser pour les faire perdurer et adapter les horaires quand cela est nécessaire.

La ligne Agen-Périgueux-Limoges à proximité directe de notre territoire connaît des difficultés d'infrastructures et des horaires souvent inadaptés aux besoins des déplacements quotidiens. La fréquentation moyenne de la ligne est basse (500 voyageurs/jour) mais est la conséquence de mauvais horaires.

La ligne Bordeaux-Bergerac-Sarlat actuellement en travaux, grâce notamment à des financements des collectivités dont la Communauté de communes, est indispensable pour permettre de relier la métropole bordelaise, puis Paris via la LGV (l'objectif étant à terme une liaison Sarlat-Bordeaux en 2h15 contre 2h45 actuellement). Cette ligne est plus que nécessaire pour les Sarladais, que ce soient les lycéens, les étudiants, les actifs en formation, les touristes ou encore les futurs habitants.

Durant les travaux, une ligne Périgueux-Sarlat a été mise en service. Cette ligne représente également un intérêt majeur et devrait être maintenue après les travaux. Cette liaison permettrait aux jeunes ou actifs de se rendre en formation, mais aussi aux nombreuses personnes sans véhicules d'accéder aux services de santé et autres institutions (préfecture, hôpital, spécialiste etc..). Elle serait également utile aux actifs en déplacements professionnels ainsi qu'aux résidents travaillant quotidiennement à Périgueux.

Enfin, les lignes du « Paris-Orléans-Limoges-Toulouse » (POLT) permettant d'assurer la connexion Brive-Paris constituent aujourd'hui le moyen le plus utilisé pour les Sarladais désireux de se rendre à la Capitale, d'où l'intérêt de maintenir absolument les gares de Souillac et Gourdon, mais aussi de moderniser les lignes.

| N°    | Titre de la mesure  | Porteur            | Partenaires                                     | Budget                 |
|-------|---|--------------------|---|------------------------|
| 2.1.1 | Retravailler les horaires du sarlat bus   | Mairie Sarlat      | CCSPN   | Frais de communication |
| 2.1.2 | Aider à la mise en place de navettes et conforter les existantes                                | CCSPN/<br>Communes | CC Vallée Domme<br>Villefranche / Avenir sarlat | Non défini             |
| 2.1.3 | Optimiser les dessertes (lignes de bus estivaux supplémentaires, bus scolaires à disposition du | Région             | Communes / CCSPN                                | Supporté par la Région |

| N°    | Titre de la mesure  | Porteur  | Partenaires | Budget   |
|-------|---|----------|-------------|--|
|       | grand public,...)   |          |             |  |
| 2.1.4 | Se mobiliser pour le maintien et l'amélioration des voies ferrées (ainsi que la concordance des horaires bus-train) | Communes | CCSPN       | Participation des EPCI (selon % et nb d'habitants) |

| Indicateur  | Valeur 2018 | Objectif 2025 | Producteur               |
|---|-------------|---------------|--------------------------|
| Fréquentation du Sarlat Bus                                   | 21 527      | ND            | Ville de Sarlat          |
| Nombre de navettes en place sur le territoire                 | 3           | ND            | CCSPN                    |
| Fréquentation Navette Avenir Sarlat                           | 10 819      | ND            | Avenir Sarlat            |
| Fréquentation Navette Domme Sarlat                            | 3           | ND            | CC Domme/Villefranche    |
| Fréquentation Navette Saint Nathalène                         | 400         | ND            | Commune Sainte Nathalène |
| Fréquentation des lignes de bus de la Région                  |             |               | Région                   |
| Fréquentation moyenne de la Ligne SNCF Agen Périgueux-Limoges | 500         | ND            | Région                   |
| Fréquentation moyenne de la Ligne SCNF Sarlat - Bordeaux      |             |               | Région                   |

| Calendrier   |      |      |      |      |      |
|--|------|------|------|------|------|
| 2020   | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
| X  | X    | X    | X    | X    | X    |
| 2020 : travail sur les horaires Sarlat Bus                       |      |      |      |      |      |
| septembre 2020 : mise en œuvre du schéma régional des transports |      |      |      |      |      |

| Secteurs d'activités concernés |           |            |          |             |         |           |         |
|--------------------------------|-----------|------------|----------|-------------|---------|-----------|---------|
| Résidentiel                    | Tertiaire | Transports | Tourisme | Agriculture | Déchets | Industrie | Énergie |
|                                |           | X          | X        |             |         |           |         |

### Résultats attendus

|  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique              | <input type="checkbox"/> Protection des ressources                 |
| <input type="checkbox"/> Développement des EnR               | <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des émissions de GES |
| <input type="checkbox"/> Adaptation au changement climatique | <input type="checkbox"/> Sensibilisation / Formation               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air         | <input type="checkbox"/> Protection de la santé                    |

| Analyse de l'action  |                                    |                              |                                   |                                  |                                      |                                    |
|--|------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|
| Priorité/<br>5   | Difficulté de<br>mise en<br>oeuvre | Rapport coût<br>/ efficacité | Énergie<br>économisée<br>(MWh/an) | Émission<br>s évitées<br>tCO2/an | Impact sur la<br>qualité de<br>l'air | Autres impacts<br>environnementaux |
| 3  | 2                                  | 2                            | ND                                | ND                               | +                                    | +                                  |
| Atténuation/Adaptation   |                                    |                              |                                   |                                  |                                      |                                    |
| <p>Cette action est une action d'atténuation. Elle vise à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de polluants liés à l'utilisation de l'utilisation des voitures individuelles.</p>   |                                    |                              |                                   |                                  |                                      |                                    |
| Points de vigilance  |                                    |                              |                                   |                                  |                                      |                                    |
| <p>Le maintien de la voie ferrée Périgueux-Agen et des mesures adaptées au confort des usagers (fréquence des passages, coût attractif du trajet, vitesse de déplacement) permettront d'accroître le nombre de voyageurs chaque jour. Les passages de train provoquent des vibrations et des impacts sonores qu'il faudra anticiper. De plus, cette ligne est non électrifiée.</p> |                                    |                              |                                   |                                  |                                      |                                    |